

Le 22 /12 /2021

Monsieur Yves SEGUY
Préfet des Vosges
Préfecture des Vosges
Place FOCH
88 000 EPINAL

Monsieur le Préfet,

Je souhaite par la présente vous solliciter afin de mettre en œuvre une enquête préalable à une Déclaration d'Utilité Publique (DUP). Travaux dans le cadre d'une Opération de Restauration Immobilière.

En effet, dans le cadre du projet « Epinal au cœur » et en complément de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU 2018-2023) élaborée avec vos services, la Ville d'Epinal souhaite contraindre les propriétaires les plus récalcitrants à faire muter leur bien. Cette procédure avait été fléchée dans les conclusions de l'étude pré-opérationnelle menée en 2017 en adéquation avec les axes du PLH.



Déjà 114 logements ont déjà été accompagné techniquement et financièrement dans le cadre de l'OPAH-RU en 3 ans. L'objectif principal est de lutter contre la vacance et la dégradation des immeubles qui déqualifie l'image du centre-ville d'Epinal. La persistance de situations bloquées nécessite des moyens plus ciblés et l'utilisation d'outils coercitifs. A défaut d'engagement du propriétaire, la ville d'Epinal pourra mettre en œuvre les procédures pouvant aller jusqu'au recyclage des immeubles en s'appuyant sur les opérateurs spécialisés

Sept immeubles ciblés par leur situation stratégique dans le centre-ville d'Epinal, vacants depuis de nombreuses années et dans un état de dégradation avancé font l'objet de cette Opération de Restauration Immobilière. La Ville souhaite valoriser son patrimoine bâti à proximité immédiate des espaces publics réhabilités ces dernières années afin d'engager une dynamique de rénovation sur ces secteurs prioritaires.

Je vous joins à la présente les documents nécessaires à la composition du dossier.

Dans l'attente d'un retour favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Patrick NARDIN